

**SI VOUS DECIDEZ DE NOUS SOUTENIR,
MERCİ DE REMPLIR LE COUPON REPONSE CI-DESSOUS**

AVANTAGE FISCAL

Nous vous ferons alors parvenir par courrier, en début d'année prochaine, un reçu fiscal correspondant à votre versement.

Celui-ci vous permettra de bénéficier en tant que particulier d'une réduction de vos impôts de 66 % du montant que vous versez aux organismes d'intérêt général (nous en sommes un), dans la limite de 20% de vos revenus imposables.

Exemple : pour 100€ versés, 66€ seront déduits du montant de vos impôts.

Pour pouvoir bénéficier d'un avantage fiscal au titre de l'année 2011, votre règlement doit nous parvenir avant le 31 décembre 2011.

Confidentialité : nous nous engageons à garder confidentielles les informations ci-dessous.

Le coupon réponse ci-dessous est à retourner à :

Réseau-Lucioles : 37 rue de Bresse – 01330 Villars les Dombes

Accompagné du chèque correspondant, rédigé à l'ordre du RESEAU-LUCIOLES

Merci !

----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ -----
COUPON-REPONSE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Téléphone :

Adresse E-mail :

Vous souhaitez recevoir notre bulletin d'information : sur votre mail par courrier postal

Montant de votre don : 30 Euros 100 Euros 300 Euros Autre montant.....
(précisez svp)

Date :

Votre signature :